



Bulletin Amades

Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et
à la Santé

74 | 2008
74

Jane Freedman et Jérôme Valluy (sous la direction de), *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations protections*

Marie-Laure Cadart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/amades/488>

DOI : 10.4000/amades.488

ISSN : 2102-5975

Éditeur

Association Amades

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

ISSN : 1257-0222

Référence électronique

Marie-Laure Cadart, « Jane Freedman et Jérôme Valluy (sous la direction de), *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations protections* », *Bulletin Amades* [En ligne], 74 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 20 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/amades/488> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/amades.488>

Ce document a été généré automatiquement le 20 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Jane Freedman et Jérôme Valluy (sous la direction de), *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations protections*

Marie-Laure Cadart

RÉFÉRENCE

Jane Freedman et Jérôme Valluy (sous la direction de), *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations protections*, Editions du Croquant Collection TERRA

- 1 Ce livre d'une grande richesse, résultat du travail du réseau scientifique TERRA, reprend notamment des interventions du colloque « Persécutions des femmes, mobilisations sociales et droit d'asile » qui s'est déroulé à l'université Panthéon-Sorbonne les 14, 15, 16 septembre 2006.
- 2 Son intention n'est pas de dresser un inventaire, mais bien d'« insister sur l'existence d'un continuum des violences contre les femmes, un continuum sous-tendu par les rapports de genre qui imposent des rôles et des comportements particuliers aux femmes, les placent souvent dans une dépendance économique et politique par rapport aux hommes faisant de ces violences des persécutions à proprement parler. Ces violences et persécutions liées au genre, en effet, ne résultent pas de comportements individuels isolés ou atypiques voire « aberrants », mais reflètent au contraire des structures et des normes sociales profondément inégalitaires. » (p. 13)
- 3 Les auteurs soulignent la disproportion entre l'ampleur de ce phénomène et la faible importance qui lui est accordée dans de multiples contextes sociaux (associatifs, politiques, universitaires, institutionnels, etc), disproportion susceptible de dessiner à elle seule les contours d'une vaste problématique pour les sciences humaines et sociales. Ils insistent aussi sur le fait que « le concept de persécution liée au genre et

spécifique aux femmes a été traité davantage par les études juridiques que par les recherches en sciences sociales » (p. 10)

- 4 Par ses approches anthropologique et sociologique, ce livre tente de combler ces déficits, notamment concernant « deux problématiques aujourd'hui saillantes dans le débat national et international : celui du lien entre ces persécutions et les systèmes de domination sociale liés au genre d'une part ; celui du lien entre ces persécutions et les phénomènes d'exil d'autre part » (p. 9).
- 5 **La première partie** – de cet ouvrage divisé en trois volets – s'intitule « anthropologie des persécutions genrées des femmes » et présente des études anthropologiques de quelques unes de ces formes de persécutions. Elle permet de repérer, dans des contextes très différents, les fondements idéologiques identiques de pratiques fondées sur des structures sociales qui tendent au contrôle des femmes et les relèguent à des positions économiques et sociales inférieures (pratique de l'excision, violences domestiques, violences sexuelles pendant des conflits).
- 6 Si plusieurs études portent sur des pays en voie de développement, d'autres montrent que de telles pratiques existent aussi dans les pays développés, sans pour autant minimiser les écarts existants bien réels, ni « tomber dans une fausse généralisation ou une essentialisation » (p. 21). L'ensemble des recherches présentées permet de mettre en perspective les « violences » contre les femmes « ici », dans les pays du Nord avec les « persécutions » des femmes « là-bas », dans les pays du Sud.
- 7 Une grande partie des persécutions subies par les femmes sont liées à leurs capacités sexuelles et reproductrices, que ce soit dans des sociétés dont l'organisation sociale traditionnelle vise à contrôler les fonctions reproductrices ou dans un projet nationaliste de préservation de l'identité ethnique ou culturelle d'une population.
- 8 Une attention particulière est donnée aux situations de guerre où les viols de femmes font partie d'une stratégie. Il apparaît que « les femmes qui les subissent sont affectées d'une triple illégitimité, socialement construite qui maintient une chape de silence et entretient les dénégations du phénomène : celle qu'opposent les sociétés d'origine aux déviantes ou simplement à la reconnaissance de ce type de faits ; celle qu'opposent les sociétés d'accueil aux réfugiés en général et à la reconnaissance de ce type de persécution en particulier ; celle intériorisée par les victimes qui craignent souvent d'exprimer leurs motifs réels de départ et les masquent derrière d'autres motifs perçus par elles-mêmes comme plus légitimes ou simplement plus facile à exprimer » (p. 16).
- 9 Le silence qui plane sur ces violences repose sur la honte ressentie par les femmes et la crainte de la stigmatisation et de ses conséquences (exclusion sociale, rejet de la famille etc.).
- 10 Ainsi, « ce sont les structures et normes sociales qui rendent possibles la domination et la violence que subissent les femmes et qui expliquent qu'aucun recours n'existe généralement, faisant du déni de justice une dimension centrale de la persécution » (p. 35).
- 11 En outre, au-delà des répercussions personnelles sur les femmes, c'est aussi l'importance de l'aspect transgénérationnel et de ses conséquences sur les enfants qui est remarqué.
- 12 **La deuxième partie** de l'ouvrage traite des politiques publiques et des mobilisations sociales relatives à ces persécutions.

- 13 Le phénomène de normalisation-dénégation s'étend aussi au plan international à travers le traitement des demandeurs d'asile, où les demandes sont massivement rejetées par refus de reconnaissance de cette forme de persécution. Les femmes sont souvent dissuadées de motiver leur demande en faisant référence à ce vécu-là, ce qui accentue l'effet d'occultation du sort dont elles sont victimes
- 14 Ces femmes ont souvent intériorisé les justifications de leur propre situation sociale. Beaucoup doivent se résoudre à endurer les persécutions à la maison plutôt que d'envisager un périple d'exil, qui ne cesse de les mettre en danger. Certaines, néanmoins, partent chercher refuge à l'étranger où elles sont confrontées aux difficultés d'obtention d'un titre de séjour sur la base de leur statut de réfugié, au titre de la Convention de Genève. Si en 1984, le Parlement Européen a adopté une résolution qui considérait que les victimes de telles persécutions relevaient bien d'un « groupe social » inscrit à l'article I-A2 de ladite convention et éligibles au statut de réfugié, peu de pays ont accepté de tenir compte de ces normes internationales. De plus, les pays les plus riches de la planète, politiquement marqués par les phobies d'invasion migratoire, ont continuellement restreint la portée de cette convention internationale en réprimant les circulations migratoires impliquant leurs territoires.
- 15 **La troisième partie** aborde le rôle majeur joué par les associations dont l'action constitue le moteur des rares progrès enregistrés dans les luttes contre les persécutions des femmes. Elle montre combien les relations entre le monde associatif et celui de la recherche en sciences humaines et sociales se sont intensifiées « au fur et à mesure que les masters et les écoles doctorales, dans ces domaines de recherche ont formé des militants et des professionnels engagés dans l'action associative et où le répertoire d'action adopté par les associations a de plus en plus mobilisé les méthodes et les techniques des sciences humaines et sociales pour atteindre des objectifs politiques, caritatifs ou philanthropiques » (p. 510). Parmi les nombreuses contributions au colloque, une sélection a été retenue permettant de présenter les deux grandes dimensions de l'action associative : l'action de solidarité et le plaidoyer en défense.
- 16 Ce livre est un document riche et nécessaire, faisant émerger de l'invisibilité sociale des situations dramatiques trop souvent ignorées, démasquant des causes structurelles parfois occultées par une essentialisation ou une naturalisation des rapports de genres et des pratiques qui leur sont liées. Il lance des pistes de recherche et apporte des connaissances et un soutien théorique aux associations et institutions œuvrant dans le soutien aux femmes victimes de ces persécutions, pour que la situation change dans les états concernés et que celles-ci aient droit à une reconnaissance de leur statut de réfugiées quand elles demandent asile.